

AVENANT AU BAIL PROFESSIONNEL

CHANGEMENT DE LOCATAIRE

Entre les soussignés :

Le(s) Bailleur(s) :

Nom / Raison sociale :

Adresse :

Le(s) Preneur(s) sortant(s) :

Nom / Raison sociale :

Adresse :

Le(s) Nouveau(x) Preneur(s) :

Nom / Raison sociale :

Adresse :

Le Bail :

Date de signature du bail initial :

Adresse des locaux loués :

Article 1 – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet d'entériner le changement de locataire concernant le bail professionnel initialement conclu entre le(s) bailleur(s) et le(s) preneur(s) sortant(s).

Article 2 – Entrée en vigueur

Le changement de locataire prendra effet à compter du _____, date à laquelle le(s) nouveau(x) preneur(s) prendra(ont) possession des locaux loués.

Article 3 – Reprise des obligations

Le(s) nouveau(x) preneur(s) accepte(nt) de reprendre à son/leur compte toutes les obligations résultant du bail initial, notamment le paiement du loyer, les charges, et le respect des clauses du bail.

Article 4 – Décharge du preneur sortant

Le(s) preneur(s) sortant(s) est/sont déchargé(s) de toute obligation à compter de la date d'entrée en vigueur du présent avenant, sous réserve du paiement des sommes dues jusqu'à cette date.

Article 5 – Maintien des autres clauses

Toutes les autres clauses du bail professionnel initial non modifiées par le présent avenant demeurent en vigueur.

Fait en deux exemplaires originaux à : _____

Le(s) Bailleur(s)

Le(s) Preneur(s) sortant(s)

Le(s) Nouveau(x) Preneur(s)

Signature : _____

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://lettre-modeles.com/avenant-bail-professionnel-changement-de-locataire/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://lettre-modeles.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.